



Gleichstellung
weiter denken
Geschäftsstelle Gleichstellung

1 Les hommes et les femmes* déterminent et marquent dans une même mesure la **vie sociale** dans ses aspects politiques, économiques, culturelles et sociales.

Les hommes et les femmes* vivent dans un esprit **égalitaire** et de manière **auto-déterminée** et ce dans tous les domaines et au cours toutes les phases de leur vie.

Ligne directrice

3 Les hommes et les femmes* gagnent leur propre revenu de subsistance et veillent à une retraite les mettant à l'abri de la pauvreté; ils s'appuient pour cela sur une bonne formation et une formation continue, une rémunération égale ainsi qu'un accès **équitable** au marché du travail.

Les hommes et les femmes* se **partagent** **équitablement** les tâches familiales et d'assistance en matière de ménage, d'éducation des enfants et de soin en **conservant** l'assurance de leur existence en **autonomie**.

Les hommes et les femmes* **participent** **équitablement** aux ressources du **Land**.

pour l'égalité des chances

6 Les hommes et les femmes* **peuvent faire confiance** à une **administration** qui parle, écrit et agit dans un esprit égalitaire.

7 Les hommes et les femmes* **apprennent et enseignent** tout ce qui a trait à l'**égalité** des genres dans les écoles, les crèches et tous les autres établissements d'**enseignement** et de formation.

En **matière** de soins de **santé** et de **sport**, les hommes et les femmes* **bénéficient**, dans un esprit égalitaire, d'**offres étendues**.

dans le Land de Berlin

9 Les hommes et les femmes* se sentent en **sécurité**, à l'abri de toute violence et **sans discrimination sexiste**, tant dans l'espace privé que public.

Les hommes et les femmes* s'**épanouissent** librement et sont **estimés** et pris en compte dans leur diversité.

* Les garçons, les filles, les personnes ayant d'autres identités de genre dans leurs différents âges de la vie et leur diversité en ce qui concerne l'orientation sexuelle, le handicap, l'origine ethnique, la religion ou l'idéologie.

Développer des idées – Faire évoluer la réflexion sur l'égalité

En ayant une vision globale

Le GPR

Depuis 2008, il existe un programme-cadre sur l'égalité des chances, en vigueur au niveau du Land (GPR). Toutes les parties de l'administration berlinoise se sont alors entendues sur le fait d'accomplir leurs tâches dans un esprit égalitaire. La même obligation s'applique au niveau fédéral et dans l'Union européenne. Elle y est désignée par le terme Gender Mainstreaming («Intégration de la dimension des genres»): l'égalité des chances ne doit pas être considérée comme une chose secondaire, mais bien intégrée dans le courant principal de la politique. Etant donné que l'argent joue toujours un rôle important, il existe aussi un terme spécifique pour désigner l'utilisation équitable (au niveau du genre) de ressources budgétaires: Gender Budgeting. Les deux éléments font partie du programme-cadre sur l'égalité des chances.

Le plus important en
priorité – les cinq

champs d'action

Qu'est-ce qui est particulièrement important pour faire avancer l'égalité entre les hommes et les femmes? Quelle est la priorité de la politique berlinoise à cet égard et qu'est-ce qui est traité actuellement? Eu égard à ces critères, cinq champs d'action du programme-cadre sur l'égalité des chances ont été déterminés: la formation, l'occupation aux fins de subsistance, le changement démographique, la justice sociale et l'intégration.

Formation

La formation est l'une des clés pour poursuivre son existence. La formation est décisive pour les chances professionnelles, le revenu et la retraite. La formation ouvre la voie à l'indépendance, à l'autodétermination et à la réalisation des aspirations individuelles. La formation est par conséquent au centre de chaque politique de l'égalité des chances. La crèche, l'école et l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la formation continue sont la voie que les filles, les garçons, les hommes et les femmes suivront tout au long de leur vie. Ces voies ne doivent pas être entravées par des stéréotypes et des répartitions de rôles. Les jobs porteurs d'avenir et les positions dirigeantes, les professions tant sociales que scientifiques doivent être effectivement accessibles aux deux sexes.

Occupation aux fins de

subsistance

Sans indépendance financière, aucune autodétermination; il est pratiquement impossible de s'assumer financièrement sans avoir sa propre activité professionnelle. Le nombre de femmes travaillant à Berlin est supérieur à la moyenne. Cependant, elles n'exercent que des activités à temps partiel et des minijobs. Un revenu suffisant, des perspectives de promotion ou une pension appropriée sont par conséquent exclus. La charge d'enfants et de personnes dépendantes est une raison essentielle expliquant les grandes différences entre femmes et hommes dans le monde du travail. Il n'est possible d'avoir les mêmes chances d'obtenir un bon travail que lorsque le travail domestique est réparti équitablement au sein de la famille. Les métiers exercés essentiellement par les femmes ne doivent plus être mal rémunérés.

Changement

démographique

Berlin est une ville jeune, dynamique et marquée par l'immigration. La population change, Berlin grandit, la population devient de plus en plus âgée, s'internationalise et est marquée par une très grande diversité. Les valeurs et les projets de vie des hommes et des femmes changent. Les structures familiales traditionnelles perdent en importance, le nombre de parents uniques, de célibataires et de couples homosexuels croît, les unités de vie auto-organisées constituent les nouvelles formes d'habitat partagé. Une planification basée sur l'égalité des sexes repose sur les conditions et besoins différents des hommes et des femmes, par ex. en ce qui concerne le pouvoir financier, les exigences en matière de sécurité et de propreté dans l'espace public ou les chemins typiques empruntés pour affronter le quotidien avec des enfants ou prendre en charge les soins de proches.

Justice sociale

Berlin est fière avec raison de sa pluralité. La justice sociale signifie que tous peuvent prendre part à la vie culturelle, sociale et politique de la ville. Les règles de comportement destinées aux femmes sont tout aussi inacceptables que la peur éprouvée par les gays, lesbiennes ou hommes de couleur dans les villes de certaines régions. L'espace public doit être sûr et accueillant, accessible aux personnes âgées ou souffrant d'un handicap. La riche vie culturelle de la ville doit être ouverte à tous les groupes sociaux et il est impératif de dépasser les préjugés sexistes et racistes. La participation à cette riche vie culturelle dépend en grande partie de l'argent et de la formation; à cet égard, l'engagement en faveur d'une occupation aux fins de subsistance et un accès équitable à une bonne formation est également important.

Intégration

Cette métropole animée est largement influencée par la diversité des migrantes et migrants qui y vivent. Souvent, la migration n'est pas un processus aisé: d'une part, il faut avoir du courage pour prendre un nouveau départ dans la vie; d'autre part, il est difficile de trouver sa place dans un environnement étranger à cause de la langue, des lois et des coutumes. L'égalité des chances signifie qu'il faut aider les filles et les femmes issues de la migration à mener une vie autonome et autodéterminée. En font partie l'égalité des sexes en dehors et à l'intérieur de la famille et le refus de la suprématie, du contrôle et de l'exercice de la violence par les hommes. En fait partie aussi le service public qui veille activement à ce que l'accès équitable pour les migrantes et migrants aux crèches et aux écoles soit garanti.

L'Etat est dans l'obligation de faire
respecter l'égalité des droits

en réel

Les hommes et les femmes sont égaux en droits, telle est la promesse de la Constitution depuis 65 ans. Afin de faire face également à la réalité, la Constitution comprend depuis 20 ans un amendement selon lequel l'État est tenu d'imposer l'égalité effective entre les hommes et les femmes.

Le Land de Berlin a déjà beaucoup fait: pour les mêmes chances sur le marché du travail, pour la protection des femmes et des enfants contre les violences domestiques, avec la loi sur l'égalité des chances, la promotion des projets élaborés par des femmes. Néanmoins, une politique pour davantage d'égalité des chances ne peut être efficace que si toutes les parties de l'administration, tant dans les circonscriptions que dans les administrations du Sénat, travaillent ensemble en ce sens.

De nombreux chantiers

Une ligne directrice

Lorsque de nombreuses personnes et administrations travaillent à une tâche, une compréhension de base commune est nécessaire. Suite aux expériences vécues avec le GPR, l'idée est née de développer une ligne directrice commune «Égalité des chances dans le Land de Berlin». Cette ligne directrice définit à quoi doit ressembler un Berlin où l'égalité des sexes est idéalement le maître-mot. Elle oriente l'action de l'administration dans tous les domaines de la vie, par ex. en ce qui concerne la profession, la famille ou la culture.

La ligne directrice a été élaborée par le service de l'égalité des chances et les délégués à l'égalité des chances, du Sénat et des circonscriptions. Elle prend vie grâce à tous les employés, à toutes les citoyennes et à tous les citoyens.

De nombreux projets en un lieu.

Tout y concourt

Depuis 2008, le service de l'égalité des chances coordonne, au niveau du Land, les projets destinés à la politique de l'égalité des chances. Font partie des tâches l'encadrement des organes (Comité des Secrétaires d'Etat féminins et masculins, AG des chargés de l'égalité des chances des genres et d'autres réunions de direction), conseils techniques et consultation de toutes les administrations, développement et encadrement de mesures et de projets, ligne directrice pour l'égalité des chances, campagnes et travail public, établissement de rapports et avant tout de bonnes idées pour davantage d'égalité des chances.

Pour de plus amples informations à ce sujet, voir le site:
www.gleichstellung-weiter-denken.de



Senatsverwaltung
für Gesundheit, Pflege
und Gleichstellung

berlin

Mentions légales:

Département de la Santé, des Soins et de l'Égalité (Senatsverwaltung für Gesundheit, Pflege und Gleichstellung) – Service de l'égalité des chances (Geschäftsstelle Gleichstellung) Oranienstr. 106 10969 Berlin

Français – Traduction par Lingua-World GmbH © 06/17

www.gleichstellung-weiter-denken.de

